

# INFOR'IDée

Le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée – N°1/2021



POINT DE VUE

## « Ne pas croire au retour à la normale est source de mal-être »



Trois cents soixante-cinq jours que nos vies, professionnelles et privées, se sont vues chamboulées. Faire de l'éducation à l'environnement à distance, dans l'incertitude, mène-t-il à l'épuisement ? Comment garder le cap ? Notre invité du jour, Vincent Wattelet, est éco-psychologue chez Les Fougères asbl (membre du Réseau IDée), actif dans plusieurs mouvements liés à la transition intérieure et a accompagné de nombreuses associations dans leurs dynamiques et leur gouvernance. Visio-entretien.

**Nous avons l'impression que la crise actuelle impacte le moral des professionnel·les de terrain, avec parfois une véritable détresse. Parlates-tu ce constat ?**

Tout à fait. Je vois cela aussi autour de moi. Les troubles anxieux, comme les troubles du sommeil, de l'alimentation, de la concentration... cela est notamment dû à la réduction des liens sociaux. Il se passe des choses au niveau du langage non verbal qui ne peuvent pas trouver d'équivalence dans le virtuel (même si, étonnamment, on sait faire beaucoup de choses).

Cette crise nous rappelle que nous sommes des êtres grégaires : à travers le groupe, j'ai un retour de qui je suis, de ce que je ressens. Nous ne sommes plus assez nourri·es dans nos liens sociaux. Cela cause un effritement de notre sécurité intérieure.

**Cela peut-il s'ajouter à une éco-anxiété, déjà présente dans notre secteur ?**

Souvent, quand on parle d'éco-anxiété, on couvre un spectre très large. Je préfère le terme « douleurs écologiques ». On peut y retrouver les douleurs liées aux pertes qui ont déjà eu lieu : un paysage abîmé, disparu, ce sont les sentiments de perte nécessitant un travail de deuil. On y retrouve la solastalgie, ce sentiment de perte par rapport à un environnement qu'on connaissait et qui nous nourrissait à tous niveaux : artistique, esthétique, au niveau des liens, etc. L'anxiété est plutôt tournée vers le futur, l'inconnu. L'incertitude développe l'anxiété. Dans nos milieux, avec les connaissances que nous pouvons avoir des dégâts environnementaux en cours et à venir, il y a certainement une forme d'éco-anxiété plus importante que dans d'autres parties de la population. À cela s'ajoute une autre anxiété. En effet, là où certains croient au retour du *business as usual* et à la croissance, y trouvent de quoi se rassurer, nous, professionnel·les de l'ErE, militant·es, percevons de plus en plus que cette pandémie est une résultante d'un déséquilibre des écosystèmes. Étant donné nos visions complexes, systémiques et critiques du monde, il nous est presque impossible de nous bercer de l'illusion que le futur reviendrait à quelque chose qu'on a connu.

Nous sommes donc en prise avec des questions plus graves :

<b>Côté membres</b>	3
• Renforcement de l'équipe du Réseau IDée	3
• L'ErE des pensions	4
<b>Epinglés pour vous</b>	5
• Sortir en milieu urbain : entre nature et pavés	5
• <b>AG du Réseau IDée - mardi 15 juin 2021</b>	5
• Rencontres ErE & biodiversité	5
• Tous à Prague en 2022 ?	5
<b>Coin du juriste</b>	6
• Télétravail dans le cadre du COVID19 : obligation de conclure un accord avec le travailleur	6
• Quelques conseils pour (re)penser son cadre de (télé)travail	7

**INFOR'IDée** est le bulletin de liaison trimestriel des **membres effectifs** du Réseau IDée

#### Édition et diffusion

Réseau IDée asbl - 266, rue Royale à 1210 Bruxelles -  
T. 02 286 95 70 - [info@reseau-idee.be](mailto:info@reseau-idee.be) - [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)  
N° d'entreprise : BE 0445.500.808 - RPM Bruxelles  
N° de compte : BE98 0012 1241 2393

« De quoi est-ce réellement le début ? C'est quoi les prochaines crises ? » Cette dissonance avec un discours dominant qui se veut rassurant ajoute vraiment du mal-être. On sait qu'on ne sera plus jamais en lien avec quelque chose qu'on a connu. Et cette question est très peu abordée...

#### Du coup, que faire ?

Cela nécessite de réapproviser l'incertitude, de manière constante. Joanna Macy et Caroline Baker, qui ont théorisé ce que cela nous ferait au niveau collectif et ce qu'il faudrait faire au niveau culturel et psychologique pour apprivoiser les questions des grands changements à venir, parlent d'*apprendre à vivre avec l'incertitude radicale*.



Mais ces adaptations constantes sont épuisantes. Je suis moi-même surpris, alors que je travaille sur moi et sur ces questions depuis longtemps, d'être fatigué. Je suis fatigué de m'adapter ! Et d'adapter aussi, tout le temps, mes projections...

Pour toutes les personnes qui cherchaient à imaginer un futur avec des crises climatiques, des sécheresses, la crise est venue arracher ce qui est pour moi un des plus grands facteurs de résilience : le lien social. On a toujours imaginé qu'on pourrait compter sur le plus important : le faire ensemble, la coopération, la proximité, le partage des émotions... Et c'est là qu'on se sent attaqué de façon globale et générale. C'est extrêmement violent au niveau psychologique et symbolique.

Je ne dis pas que nous sommes le secteur qui souffre le plus, ce serait honteux de dire cela, mais une autre grande souffrance dans notre secteur est la question du sens. Et ne pas voir les résultats de ce que tu fais, on le sait, est un point clé qui cause le burn-out...

### Faire de l'ErE par écrans interposés ?

Ça pose vraiment question au niveau du sens ! Chez *Terr'Eveille*<sup>1</sup>, on a d'abord beaucoup annulé. Personne n'arrivait à se dire « ok, on fait du travail qui relie en virtuel » ! Puis il y eu des expériences en France qui ont fonctionné, on a suivi. Alors oui, en virtuel, un petit peu, pourquoi pas. Mais pour nous cela ne doit clairement pas devenir une norme ! C'est la société qu'on combat, et c'est celle qui prend le dessus. Donc oui, c'est extrêmement dur.

Tout cela en continuant à se demander « ce sera quoi la réalité dans six mois ? » La charge cognitive est énorme. En plus de continuer à s'adapter, au niveau familial, il y a énormément à penser, à élaborer, à se positionner ou pas face à ce qu'on nous impose et face autres grands enjeux...

### Le télétravail nuit-il à la santé de nos organisations ?

Si une partie de nous gagne en confort avec le télétravail, nous perdons aussi énormément en termes de proximité sociale, et donc de co-construction du sens de notre travail. Les moments informels dans la cuisine, dans les couloirs... Transformés en *visio-papotes*, ces moments ne permettent plus un *changement d'environnement*. Il n'y a plus de coupure avec l'outil ordinateur. Cela aussi est très mauvais cognitivement et très fatiguant. Et dans les cas où le travail n'offre plus une respiration par rapport à un environnement familial tendu, on est en apnée continue...

### Est-ce possible de prendre soin de ses collègues à distance ?

C'est une bonne question. Du coup, j'aurais envie de m'adresser aux responsables d'équipe : « Etes-vous parvenu-es, par rapport aux bailleurs de fonds, à alléger la charge de travail ? Peut-il y avoir une forme de renoncement plutôt que de chercher à adapter ? » Cela me semble essentiel. Pourquoi ? D'une part parce qu'on ne peut pas demander à des personnes, en l'occurrence des animateurs ou animatrices qui ont l'habitude d'être dehors, de passer huit heures derrière un écran... Pour eux c'est vraiment compliqué.

D'autre part, on pourrait envisager d'investir ce temps gagné par une hygiène du « prendre soin » : du temps pour marcher dehors, des moments « météo », en visio, mais en plus petits groupes. Très concrètement, si je devais animer un moment de ce type dans une équipe, j'organiserais des petits duos ou trios. Si une personne ne désire pas être avec quelqu'un, elle pourrait me le signaler en message privé. En effet, dans ce cas on ne travaille pas la cohésion d'équipe mais le bien-être de chacun-e. L'objectif est que tout le

monde puisse être en zone de confort ! On pourrait même imaginer de multiples trios inter-associations

Perso, ce qui me fait du bien, c'est de sortir, être dehors, et discuter avec un-e collègue, soit en vrai soit par téléphone, prendre des nouvelles de quelqu'un que je n'ai pas vu depuis longtemps... Avoir autre chose devant les yeux que mon ordinateur. Pour certain-es cela sera suffisant, pour d'autres non. D'où l'importance de la créativité au sein de l'équipe.

### Tu parlais au début de l'importance des « signaux du non verbal », dont nous sommes actuellement privés. Est-ce possible de détecter, à distance, qu'un-e collègue ne va pas bien ?

C'est important d'être attentif aux nouvelles formes d'absentéisme : arriver en retard aux réunions visio, avoir d'office des problèmes de connexion alors qu'on aurait pu les régler, couper systématiquement sa caméra, ne pas rendre des travaux... Pensons à prendre des nouvelles de ces personnes, avec de vrais espaces de discussion. Et veillons à ce que les personnes qui ont ces rôles-là aient elles-mêmes des soutiens et des back-up ; elles ne peuvent pas avoir la « mission » de prendre soin de tous les autres... On est toutes et tous concerné-es. Tout le monde est touché.

Quand on va recommencer à se voir, il sera nécessaire de prévoir, de manière structurelle, des moments de « team building » : aller boire des verres, se réunir dans des parcs, faire des auberges espagnoles... Il y aura vraiment le besoin de se recréer une nouvelle *membrane*.

Il faudra aussi s'attendre - je peux me tromper, mais c'est possible - à des phénomènes dits de décompensation. Le « retour à la normale » peut être très anxiogène pour certaines personnes. Il y aura des « pétages de plomb », des désenchantements liés aux espoirs déçus et qui sont encore absents de nos discours. Il va y avoir de nouvelles vagues d'autres choses... Bref, on n'a pas fini de s'adapter. On n'a pas fini de devoir repenser nos métiers.

### Un dernier conseil ?

Tout ce qui est de l'ordre de l'ancrage, par le corps, par la respiration, prendre soin d'un lieu, prendre soin d'un petit groupe de personnes... Tout ce qui va nous tranquilliser intérieurement est plus important que jamais. Toutes les formes d'extériorisations artistiques, au sens large, sont plus que jamais bienvenues !

Propos recueillis par Marie Bogaerts

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : [www.terreveille.be](http://www.terreveille.be)



## Pour aller plus loin

«*Ecopsychologie pratique et rituels pour la Terre*», Joanna Macy et Molly Young Brown, éd. Le Souffle d'Or, 2018 (en consultation dans nos centres de doc à Bruxelles et Namur)

«*L'espérance en mouvement*», Joanna Macy et Chris Johnstone, éd. Labor et Fides, 2018 (en consultation dans notre centre de doc à Bruxelles)

# Renforcement de l'équipe du Réseau IDée

**D**epuis plusieurs années déjà, le Réseau IDée est confronté à un déficit de moyens pour pouvoir accomplir ses missions de manière optimale, alors que les demandes augmentent et se diversifient et que les enjeux socio-environnementaux sont de plus en plus criants et complexes.

Conscientes de cette situation, les Régions ont accordé une augmentation substantielle de nos subsides dans le cadre d'une convention-cadre en Wallonie et du subside pluriannuel en Région bruxelloise, pour les cinq années à venir. Enfin, suite à un appel à candidatures, un poste Maribel mi-temps vient également d'être accordé pour renforcer le pôle fédération. Cette augmentation de budget va permettre à la fois une plus grande stabilité de l'association et l'engagement de chargées de mission là où les besoins se font le plus sentir.

Ces récentes bonnes nouvelles viennent en effet à point nommé. Tout au long de 2020, nous avons justement mené une réflexion en interne autour de la vision et des défis du Réseau IDée pour l'avenir, ainsi que des valeurs qui guident l'équipe, afin de construire notre stratégie 2020-25. Elle a conduit à une analyse approfondie de nos différents métiers - à l'époque encore dans l'inconnue des perspectives financières.

Cette réflexion s'est appuyée sur des enquêtes préalables et des interactions entre l'équipe et les membres, mais elle n'a pu hélas être au-

tant partagée que souhaité, la crise du Covid étant passée par là. Sans surprise, le pôle de **fédération**, a émergé. Sollicitées par les membres et par les acteurs extérieurs depuis de nombreuses années, les missions de représentation, de lobbying et plaidoyer devraient être renforcées.

Le **réseautage**, très attendu par le terrain pour l'échange de pratiques et de réflexion, mérite également des moyens humains supplémentaires pour multiplier les lieux de rencontres et investir davantage la coopération.

Enfin, il est crucial de développer la **communication** en vue d'augmenter la notoriété du Réseau IDée et du secteur, très productifs mais encore trop méconnus.

Par ailleurs la Région bruxelloise nous a confié une mission de **coordination** de formations ainsi que de l'appel à projets vers les écoles bruxelloises.

Nous avons opéré un difficile exercice de croisement entre les objectifs, les moyens et la définition de profils d'emploi. Découvrez les profils recherchés sur [www.reseau-idee.be/offres-emploi](http://www.reseau-idee.be/offres-emploi). Ces évolutions auront également des conséquences organisationnelles. Nous vous en parlerons de manière plus précise dans le prochain Infor'IDée, et nous pourrons en débattre lors de l'AG du 15 juin.

Joëlle VAN DEN BERG, secrétaire générale

---

## Xavier Dallenogare intègre l'équipe !

**A**rrivé début mars, je renforce l'équipe du Réseau IDée sur le terrain du réseautage, pour davantage d'échanges et de coopération entre les associations d'ErE (et les autres).

Parmi les ingrédients de mon parcours en éducation à l'environnement : « mes » enfants et leur regard au quotidien, 3 années d'animation nature à l'étang de Virelles, magnifique, une volonté de rencontrer les autres qui inspirent, les formations courtes avec certain-es parmi vous (beaucoup !!), une bonne tranche de vie chez GoodPlanet à accompagner des projets ErE sur le terrain et ces 5 dernières années dans l'équipe de la campagne « Ose le vert, recrée ta cour » ...

... Aussi aimer vivre les choses avec passion, particulièrement l'apiculture, l'autonomie alimentaire et, depuis 2 hivers, le canoë en eaux vives...

... Ah oui ! Aussi la contemplation ! Et apprendre à profiter de l'instant présent.

Et si comme moi vous aimez les beaux mots, écoutez donc « Amour » de Kalune.

<https://www.youtube.com/watch?v=gIxbVErE-ZU>





# L'ErE des pensions

Notre secteur prend de l'âge ! Infor'iDée souhaite mettre à l'honneur quelques récent-es pension'ErE ! Ils et elles vous partagent un dernier (?) conseil, un héritage...

## Gabriel de Potter (Education Environnement)

« Mes trente ans dans le secteur de l'ErE comme animateur et formateur m'ont amené joie et passion pratiquement ininterrompues. Juste envie de dire que, parfois, le moteur se détraque : blocage dans la créativité pédagogique. Pour un stage, une formation, des actions prioritaires... On n'est pas d'accord, on ne trouve pas. Doute, conflit ou tentation d'abandon. Mais la création pédagogique collective, c'est chaque fois une locomotive qui pénètre dans un tunnel inconnu qui est en courbe : à un moment, les machinistes ne voient plus la clarté de départ et pas encore celle de l'aboutissement. On ne sait plus trop où on en est. Perdus, trop d'idées, pas les mêmes, "on n'y arrivera jamais", énervement car le temps avance et le projet patine. On s'engueule (parfois). La courbe peut durer longtemps avant de percevoir le trou de lumière. Et là, quand on la voit poindre tout au bout, on prend son pied ! Qu'est-ce qu'on est fier d'y être parvenu ensemble !

Cela m'a aidé d'admettre qu'un tel tunnel en courbe est normal, il est inhérent au processus de création collective. Parce que le projet final est un alliage fait de matériaux amenés par différentes personnalités, points de vue, sensibilités. Sa confection exige de nous persévérance, argumentation, souplesse relationnelle, grande écoute et confiance dans l'arrivée d'un résultat encore inconnu qui accouchera d'autant mieux qu'on l'aura forgé harmonieusement ! Bon... à part ça, au revoir à tout le monde (prochain rdv dans la rubrique nécrologie mais pas tout de suite). »



## Vinciane Mathieu (CRIE de Spa)

Animatrice au CRIE de Spa pendant 23 ans, successivement en charge d'animations, balades et stages, projets pédagogiques, formations, ateliers pour différents publics ; coordination pédagogique du CRIE [ndlr : et souvent impliquée dans les Rencontres de l'ErE], Vinciane nous partage quelques mots é-grain-és puis tissés de fil en aiguille :

« Oser découvrir les multiples facettes de l'Education et choisir les portes d'entrée pour se relier à soi, aux autres et à l'environnement.

Allumer le feu dans le regard et le cœur de l'autre, s'émerveiller et donner du plaisir dans la découverte, favoriser l'expression et développer la créativité ; donner du sens aux apprentissages ; porter des valeurs de respect, de solidarité, de responsabilité ; tisser des liens avec des partenaires et travailler en coopération. »

### Atelier créatif - les conseils du capitaine à ses moussaillons :

Matériel : feuille A4, marqueurs, pastels, ....

Sur une page blanche (A4), représentez 20 cases (plus ou moins)

Dans chacune d'elles, déposez une pépite de votre voyage (au CRIE) : un moment particulier, une émotion, un lieu, une découverte, une réussite, une rencontre, un visage, une création...

Illustrez chacune d'elles avec des mots, des dessins simples et rapides, un collage, un symbole...

Ajoutez un décor, coloriez, choisissez un titre.



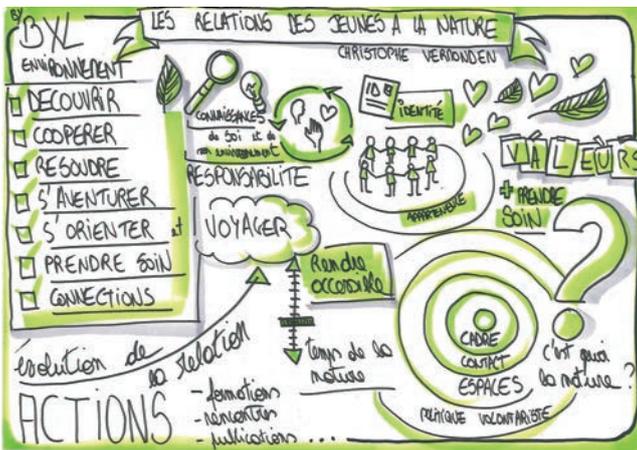


# Sortir en milieu urbain : entre nature et pavés

**C**es mardis 23 février et 2 mars 2021, à l'occasion de la « Journée annuelle de rencontre et d'échange entre associations bruxelloises en ErE », une trentaine d'associations se retrouvent, en visio-conférence, autour du thème « Sortir en milieu urbain : entre nature et pavés ». Deux matinées de partage pour découvrir les multiples facettes pédagogiques, parfois insoupçonnées, du dehors, même en ville.

Merci encore à Tournesol, COREN, Jeunes et Nature, Ecotopie, Tous à pied, empreintes, Tsimzoom, Les classes urbaines de Molenbeek, Silviva (Suisse), Bruxelles Environnement, Bruxelles Mobilité, le ministre A. Maron et aux enseignantes pour leurs témoignages inspirants !

Rendez-vous début avril pour en découvrir les traces ! Sur : [www.reseau-idee.be/journees-bruxelloises/2021](http://www.reseau-idee.be/journees-bruxelloises/2021)



Dessins réalisés par notre "kroll" du Réseau IDée - Natacha Sensique

*A noter dans  
votre Agenda*

## AG du Réseau IDée - Mardi 15 juin 2021

En visio ou en plein air, cela nous fera plaisir de vous retrouver pour notre AG annuelle !

Plus d'infos dans un prochain *Infor'Membres* et sur la page [www.reseau-idee.be/ag](http://www.reseau-idee.be/ag)

## Tous à Prague en 2022 ?

La 11<sup>e</sup> édition du WEEC - le Congrès mondial d'éducation à l'environnement - se tiendra à Prague (République tchèque) du 14 au 18 mars 2022. L'occasion de découvrir le travail de penseurs, penseuses et praticien·nes de l'ErE venus des quatre coins de la planète, et de partager le vôtre. Au programme : conférences, ateliers, tables rondes, visites de terrain... Sous le titre « Construire des ponts en période d'urgence climatique », les thèmes abordés seront nombreux et variés, tout comme les langues utilisées (dont le français). Toutes les infos sur <https://weec2022.org/>

Le Réseau IDée compte y participer. Si vous aussi vous le souhaitez, nous pourrions organiser une délégation.

Contactez [christophe.dubois@reseau-idee.be](mailto:christophe.dubois@reseau-idee.be)

## Rencontres ErE & biodiversité - Février 2022

Initialement prévues au mois de novembre 2020, elles sont actuellement reportées au mois de février 2022. D'ici-là, des journées de découvertes sur le thème de l'éducation à la biodiversité vous seront proposées par nos partenaires.

Plus d'infos dans un prochain *Infor'Membres* et sur [www.reseau-idee.be/rencontres](http://www.reseau-idee.be/rencontres)

# Télétravail

## dans le cadre du COVID19:

### *obligation de conclure un accord avec le travailleur*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, les employeurs qui recourent au télétravail dans le cadre de la crise sanitaire, doivent conclure un accord collectif ou individuel avec les travailleurs et travailleuses, via notamment le règlement de travail ou un avenant au contrat de travail. C'est ce qui ressort de la convention collective de travail (CCT) n°149. Temporaire, cette CCT s'applique jusqu'au 31 décembre 2021, à moins que l'évolution de la crise sanitaire supprime la généralisation du télétravail avant cette date.

Par contre, si vous aviez déjà recours au télétravail avant la crise sanitaire, vous n'êtes pas concernés et pouvez continuer à vous référer aux règles déjà inscrites dans votre structure, pour autant que celles-ci abordent la question du défraiement, de la fourniture de matériel, etc.

#### Contenu de l'accord à conclure avec le(s) travailleur(s) :

- **Matériel fourni par l'employeur ou mis à disposition par le travailleur**

L'employeur est tenu de fournir au télétravailleur les équipements nécessaires au télétravail (ex. : ordinateur, imprimante, etc.) et une assistance technique si nécessaire. L'accord prévoit également que le travailleur puisse utiliser son propre équipement dans le cadre du télétravail. Dans ce cas, l'accord doit prévoir les conditions de cette utilisation et les **éventuelles indemnités** : installation de programmes, remboursement des (éventuels) frais de connexion supplémentaires, et des frais d'utilisation et d'entretien. La CCT ne stipule pas que l'employeur doit fournir une certaine compensation, mais que l'employeur et le travailleur doivent en discuter et s'entendre à ce sujet (l'accord peut également stipuler qu'aucune compensation n'est due).

A noter: depuis le 1<sup>er</sup> mars 2021, une circulaire fixe les règles d'octroi d'indemnités (non imposables) pour les frais qui peuvent être accordés aux travailleurs : l'employeur peut accorder aux travailleurs qui travaillent à domicile sur une base structurelle et régulière (soit au moins cinq jours ouvrables par mois) une indemnité forfaitaire mensuelle (non imposable) de frais de bureau non imposable qui peut atteindre 129,48€. A partir du 1<sup>er</sup> avril 2021, le montant de l'indemnité sera même temporairement porté à 144,31€. Nous avons consacré un article sur les montants des indemnités dans le précédent numéro d'Infor'IDée.

Voir [https://www.reseau-idee.be/inforidee/pdf/Infor\\_4\\_2020.pdf](https://www.reseau-idee.be/inforidee/pdf/Infor_4_2020.pdf)

- **Horaires de travail**

En télétravail, les horaires habituels de travail restent applicables. Si nécessaire, un horaire différent est fixé dans le document réglementant le télétravail.

- **Contrôle du travail par l'employeur**

L'employeur peut exercer un contrôle sur les résultats et/ou l'exécution du travail, sur base de critères et de moments définis avec le travailleur, mais il ne peut évidemment pas surveiller le travailleur en permanence....

La CCT rappelle également plusieurs règles déjà en vigueur en matière de télétravail occasionnel ou structurel :

- L'assurance accidents du travail couvre également les accidents qui surviennent lorsque le travailleur travaille à son domicile.
- Le travailleur conserve les mêmes droits et obligations que ceux dont il dispose dans les locaux de son employeur.



- Les règles relatives au **bien-être au travail** s'appliquent, quel que soit le lieu de travail, y compris lorsqu'un travailleur travaille à son domicile :
  - L'employeur doit informer les travailleurs en matière de bien-être au travail, et notamment des dispositions en lien avec le télétravail. Exemples : mesures de prévention, règles pour l'utilisation d'écrans d'ordinateur, soutien technique et informatique, prévention des risques psychosociaux, etc.
  - Le travailleur doit également pouvoir consulter le conseiller en prévention/médecin du travail s'il le sou-

haite, de manière appropriée (par exemple par vidéoconférence).

- L'employeur doit veiller à ce que les travailleurs restent en contact avec leurs collègues et l'asbl, et doit prendre des mesures pour éviter l'isolement dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

- Les télétravailleurs reçoivent des informations et, s'ils en ont besoin, une formation appropriée sur les modalités du télétravail.

Damien REVERS

## Quelques conseils pour (re)penser son cadre de (télé)travail :

**T**ravailler à distance nécessite bien souvent de repenser nos schémas d'organisation habituels. C'est à chaque association, mais aussi à chacun-e, de créer ses propres modes de fonctionnement. Un des principaux enjeux du travail à distance est de gérer son rythme avec autonomie et de maintenir un bon équilibre entre sa journée de travail et son temps personnel, tout en maintenant la dynamique d'équipe et l'implication de chacun-e.

- Mettre en place les outils pour réorganiser sa vie d'équipe : plateforme de documents partagés et suivis de projets, agenda partagé, logiciels de visioconférence...
- Re-définir clairement le cadre de travail

- Partager ses objectifs et avancées pour que chacune reste engagé-e
- Garder des temps informels à distance (ex : café papote virtuel)
- Aménager un espace propice au travail, différent des espaces dédiés à la détente dans la mesure du possible
- Mettre en place des rituels matin et soir pour marquer le début et la fin de sa journée de travail et séparer vie privée et travail
- Prendre des nouvelles de ses collègues : état d'esprit, sentiments et histoires drôles de confinés !



Photo by Vlada Karpovich from Pexels